



Rente-assurance de société

Rente-assurance... Profil du client

La rente-assurance de société est une stratégie de planification financière visant à accroître les liquidités du client de son vivant et à faire en sorte qu'il ait un patrimoine à transmettre à son décès.

À qui cette stratégie s'adresse-t-elle?

- aux actionnaires d'une société privée canadienne
- aux nantis qui disposent d'un capital supérieur à ce dont ils ont besoin
- aux personnes de 65 ans et plus
- aux personnes en bonne santé
- aux sociétés dont le portefeuille de placements comprend des placements prudents, tels que des CPG, des obligations et des comptes bancaires
- aux actionnaires qui affectent leur revenu en intérêts à l'amélioration de leur mode de vie
- aux actionnaires qui désirent avant tout transmettre un patrimoine à leur décès
- aux actionnaires qui n'appréhendent pas les stratégies de planification à long terme

Comment cette stratégie fonctionne-t-elle?

Les placements prudents du client sont liquidés par la société et le produit est affecté à la souscription d'un contrat de rente viagère non prescrit et d'un contrat d'assurance vie exonéré d'impôt. L'actionnaire est l'assuré et la société, le bénéficiaire. Les arrérages servent à payer la prime de l'assurance vie et l'impôt sur la rente. Le solde est utilisé pour rehausser le mode de vie de l'actionnaire. Au décès de ce dernier, le produit de l'assurance vie est transmis à ses héritiers ou à l'oeuvre de charité de son choix.

Pourquoi cette stratégie fonctionne-t-elle?

- La rente non prescrite dégage un rendement plus élevé que les instruments de placement à revenu fixe traditionnels.
- L'impôt payé par la société sur le revenu de la rente donne lieu à des soldes d'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD) pouvant servir à accroître le revenu de l'actionnaire.
- Le montant de la portion imposable de la rente est inférieur à celui des intérêts réalisés sur les placements, qui réduit le montant de l'impôt annuel payé par la société.
- Les arrérages de la rente se composent d'intérêts et de capital, alors que le rendement des placements à revenu fixe ne comprend que des intérêts.
- Le produit de l'assurance remplace le capital ayant servi à souscrire la rente.
- Au décès de l'actionnaire, le produit de l'assurance vie est versé à la société et porté au crédit de son compte de dividendes en capital (CDC). Le produit de l'assurance peut ensuite être versé libre d'impôt aux ayants droit de l'actionnaire (par le biais d'un dividende en capital libre d'impôt) et distribué à ses héritiers ou à une oeuvre de charité, conformément au testament.

Exemple

Votre client est le propriétaire-gestionnaire d'une société privée canadienne. Il s'agit d'un homme de 71 ans, non fumeur. La société possède des placements de 500 000 \$ portant intérêt à 4 %. Le revenu en intérêts est payé à l'actionnaire annuellement sous forme de dividendes imposables. Le taux d'imposition des dividendes de l'actionnaire est de 32 %. Le taux d'imposition du revenu en intérêts de la société est de 47 %. (Voir les valeurs comparatives à la page suivante.)

Exemple

	Rente-assurance		Autre placement	
Total des fonds disponibles	500 000 \$		500 000 \$	
Revenu annuel	43 401 \$		20 000 \$	
Prime d'InnoVision	22 438 \$		0 \$	
Résumé des avantages	Montant après impôt	Valeur successorale nette	Montant après impôt	Valeur successorale nette
Année 5	13 384 \$	496 370 \$	10 812 \$	351 463 \$
Année 10	12 528 \$	500 000 \$	10 812 \$	352 926 \$
Année 20	13 279 \$	500 000 \$	10 812 \$	355 852 \$
Année 25	13 516 \$	500 000 \$	10 812 \$	357 315 \$

Pourquoi choisir Manuvie?

Parce que c'est un choix judicieux... pour vous et pour vos clients.

Produits avant-gardistes

Sur le marché actuel des produits d'assurance vie et de prestations du vivant, Manuvie offre le portefeuille le plus intéressant :

- des produits d'assurance vie universelle avant-gardistes assortis d'un très vaste choix de comptes de placement dont les rendements sont présentés dans des rapports agréables à lire;
- un produit d'assurance maladies graves qui offre d'énormes avantages aux clients qui sont frappés d'une maladie grave et aussi à ceux qui ne le sont pas, puisqu'ils profitent de l'option de remboursement des primes la plus intéressante du marché;
- des produits d'assurance temporaire destinés aux familles et aux entreprises, assortis de taux très concurrentiels;
- une panoplie de produits d'assurance vie entière offrant diverses garanties;
- des contrats en vigueur reconnus pour être constamment améliorés grâce à l'ajout de nouvelles caractéristiques

Compétences en matière de planification fiscale et successorale

L'Unité de planification fiscale et successorale, l'équipe chevronnée de spécialistes en droit, en assurance vie et en comptabilité de la Financière Manuvie, fournit un soutien personnalisé dans des cas complexes de planification fiscale et successorale.

Une équipe pancanadienne d'actuaire chevronnés

L'objectif de l'équipe des consultants actuariels de Manuvie est de vous aider, ainsi que d'autres conseillers qui font souscrire des contrats de taille importante, à comprendre les aspects et les conséquences liés aux produits que vos clients envisagent de souscrire.

Soutien dans le processus de tarification

Les conseillers en tarification de Manuvie font office de liaison entre vos clients et les tarificateurs; ils ont pour objectif de rendre le processus de tarification relatif aux contrats de taille importante de vos clients aussi rapide et aussi simple que possible.

Soutien au marketing partout au pays

Les bureaux de soutien régionaux de Manuvie, situés partout au Canada, sont dotés d'équipes de marketing prêtes à vous offrir le soutien personnalisé dont vous avez besoin pour conclure vos ventes

Solidité et stabilité de la Compagnie

Quel que soit le produit qu'ils souscrivent, vos clients jouissent de la stabilité et de la solidité de la Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers qui exerce ses activités dans 15 pays et territoires.

Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.
Repsource only 07/2011

02072

 **Financière Manuvie**

solide fiable sûre avant-gardiste

Pour votre avenir^{MC}